Envoyé en préfecture le 12/10/2022
Reçu en préfecture le 12/10/2022
Publié le 12/10/2022
ID : 011-241100593-20220928-C2022_159-CC

Grand NARBONNE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION	**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND NARBONNE, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

Le Conseil Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni au Palais du Travail, 1 Boulevard Frédéric Mistral à Narbonne, sous la présidence de Mr Didier MOULY

Séance publique du 28 SEPTEMBRE 2022 à 18h00	Date de convocation : 21 septembre 2022

Délibération
N°C2022_159

Membres en exercice :	**77**
Votants :	**64**
Suffrages exprimés :	**64**
Pour :	64
Contre :	0
Abstention :	0

SECRETAIRE DE SEANCE : DURAND Viviane

PRESENTS : ALAUX Sylvie ; ALDEBERT Didier ; ALVAREZ Jean-Michel ; BELART Xavier ; BORSNAK Philippe ; BOUSQUET Didier ; BOUTIE Catherine ; COMBES Georges ; COURTIEL Aurélia ; COUSIN Sylvie ; DARAUD Jean-François ; DAUZATS Christine ; DEBLED Serge ; DEVIC Bernard ; FABRE Alain ; FAGES Gilles ; GERMA Alain ; HERAS Guillaume ; HERNANDEZ Joël ; JAMMES Michel ; JULES Jean-Claude ; KAISER Stéphanie ; LENOIR Alexia ; LETEISSIER Gérard ; LOÏS Lydie ; LUCIEN Gérard ; MALQUIER Bertrand ; MARTIN Henri ; MARTINAGE Fabienne ; MONIE Jean-Marie ; MONTAGNIER André-Luc ; MOULY Didier ; PARRA Eric ; RENAULT Régine ; ROCHER Edouard ; SAINTE-CLUQUE Nicolas ; SEGUI Jeanne Maryse ; TEXIER Bruno ; THIVENT Viviane ; TIXIER Sandrine ; TUBAU Marcel ; VERGNES Magali ; VIALADE Alain ; VICO Alain ; VITASSE Florence

PRESENTS UNE PARTIE DE LA SEANCE : DURAND Viviane ; JANSANA Jean-Marc ; LACOMBE Gérard ; PENET Yves

EXCUSES : BASTIE Yves ; BESSE Jean-Baptiste ; CASTAN Luc ; CESAR Jean-Paul ; COURREGES Jean-Pierre ; GUENFICI Ali ; HUYNH-VAN Nathalie ; PAVAN Gaëlle ; PECH Olivier ; PY Michel ; RIO Jean-Louis

EXCUSES EN COURS DE SEANCE : BOUISSET Cyrielle (jusqu'à la délibération N°C2022_159 et à partir de la délibération N°C2022_182) ; JANSANA Jean-Marc (à partir de la délibération N°C2022_183) ; LACOMBE Gérard (délibération N°C2022_194) ; PENET Yves (jusqu'à la délibération N°C2022_159) ; TAURAND Francis (à partir de la délibération N°C2022_183)

EXCUSES AVEC PROCURATION : ABED Yamina ; AMBROSINO Jean-Marc ; BELLOTTI-LASCOMBES Emma ; BREHON Bruno ; CALMON Julien ; CHALULEAU Jean-Paul ; CHARPENTIER Christine ; CHING Monique ; CLERGUE Guy ; GOUIRY Catherine ; LAPALU Christian ; PALMADE-GIMENEZ Muriel ; PINET Marie-Christine ; RAPINAT Evelyne ; RUDENT Yann

PROCURATIONS EN COURS DE SEANCE : BOUISSET Cyrielle (à partir de la délibération N°C2022_160 et jusqu'à la délibération N°C2022_181) ; DURAND Viviane (à partir de la délibération N°C2022_177) ; PENET Yves (à partir de la délibération N°C2022_182) ; TAURAND Francis (jusqu'à la délibération N°C2022_182)

Nomenclature Etat : Finances locales - Divers

OBJET : REQUALIFICATION DE L'ENTREE-EST DE NARBONNE – Approbation de la nouvelle convention de financement entre la Région Occitanie, la Ville de Narbonne, Le Grand Narbonne, le Département de l'Aude, VNF et l'Etat

Par délibération N°C2019_237 du 29 novembre 2019, le Grand Narbonne a adopté la convention de financement pour les travaux de requalification de l'Entrée Est de Narbonne.

Envoyé en préfecture le 12/10/2022
Reçu en préfecture le 12/10/2022
Publié le 12/10/2022
ID : 011-241100593-20220928-C2022_159-CC

N°C2022_159

Cette opération globale, portée par plusieurs maîtrises d'ouvrage (Région, Agglomération, Ville) vise l'embellissement de l'espace public et la régulation des flux et du stationnement aux abords immédiats d'équipements phares du territoire : le Musée NarboVia, le Théâtre Scène Nationale, l'ARENA, le Parc de Sports et le Parc des Exposition et le long du site classé du canal de la Robine.

Le détail des opérations est présenté dans la décomposition fonctionnelle jointe.

Les travaux des différents projets ayant pris du retard du fait de la crise sanitaire et d'études préalables obligatoires notamment environnementales, une nouvelle convention a été rédigée, modifiée uniquement dans son article 6, et prolongeant la durée de la convention initialement arrêtée au 1er juin 2022 jusqu'au 31 décembre 2027.

A l'unanimité, le Conseil décide :

- D'approuver la nouvelle convention de financement dans le cadre des travaux de requalification de l'Entrée Est de Narbonne entre la Région Occitanie, la Ville de Narbonne, Le Grand Narbonne, le Département de l'Aude, VNF et l'Etat, telle que ci-annexée,

- D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document administratif, technique ou financier nécessaire à l'exécution de la présente délibération et notamment ladite convention.

Pièce jointe à la délibération :

Projet de convention et décomposition fonctionnelle

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa transmission en Sous-Préfecture

le : |PREF|
et de sa publication
le : |PUB|

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus

Copie certifiée conforme,
Maître Didier MOULY,

Maire de Narbonne
Président du Grand Narbonne,
Communauté d'Agglomération